

**COMITE CONSULTATIF DE CIRCULATION VILLE DE DOLE  
MERCREDI 08 JUILLET – 14 H 30 SALLE MUGNIER POLLET**

Rédacteur : Mme MORIZOT

Membres présents : Isabelle DELAINE, Stéphane CHAMPANHET, Philippe JABOVISTE, Jean-Michel REBILLARD, Laetitia JARROT-MERMET, Major Jean-Marie MITTAINE, Adrien MICHAUX, Jacky TRIDARD, Ghislaine GUILLAUME-RIBES, Gérard BAZENET, Claude POUTHIER, Jacques MEUNIER, Annie MAIRE-AMIOT, Jean BORDAT, Justine BAILLY, Marie-France MORIZOT, David KLEISLER, Frédéric RECORDON, Yann STEFF, Michel MUTTERER

Excusés : Mathieu BERTHAUD, Patrick PRZYDROZNY, Christophe HURCET, Christophe BRUEY, François LESTRADET, Gérard BAZENET

N°	LIEUX	DEMANDES	PRESENTATION PROBLEMATIQUE	OBSERVATIONS / AVIS	ÉCHEANCE ST
<b>I- Accueil des nouveaux membres et fonctionnement du comité</b>					
<b>II- Présentation des relevés des opérations de comptages de voitures et de vitesse sollicitées suite aux requêtes des administrés sur les quartiers suivants et (ou) propositions éventuelles d'aménagements sur demandes déjà évoquées en comité de circulation :</b>					
1	Rue Jean Joseph Pallu	Demande de M. KARA n° 10022	Vitesse excessive	Cette rue rectiligne est située dans une zone 30, entre Landon et quartier Rochebelle. Le comptage montre un trafic de 250 véhicules/jour. 85% des véhicules roulent à 46 km/h dans le sens 1 et 49 km/h dans le sens 2. La commission émet un avis favorable à l'installation de 2 STOP sur la rue Pallu au carrefour avec la rue des Acacias.	Travaux à réaliser en interne
2	Rue des Commards	Demande de Mme PAGE	Vitesse excessive	Le comptage montre un trafic de 1100 à 1400 véhicules/jour. 85% des véhicules roulent à 52 km/h (sens Malet) et 50 km/h (sens Brevans). La vitesse moyenne est de 43 km/h. Il existe déjà un stop au carrefour avec la rue Bachelu. Après analyse, la commission considère qu'aucun aménagement n'est nécessaire. Réponse à faire au requérant.	
3	Rue des Templiers	Demande de M. CORNE	Vitesse excessive	Le comptage montre un trafic très faible. 85% des véhicules roulent à moins de 35 - 36 km/h dans cette portion de voie où la vitesse autorisée est à 50 km/h. Après analyse, la commission considère qu'aucun aménagement n'est nécessaire. Réponse à faire au requérant,	
4	Rue Charles Blind/rue d'Argent		Etude des flux et proposition d'aménagement	Des comptages ont été effectués sur la rue d'Argent et sur la rue Blind en amont et aval de la rue d'Argent. Sur ces 3 points de contrôles, pas de dépassement de vitesse autorisée reconnu. De plus, le STOP rue d'Argent a déjà été repeint et déplacé légèrement sur la rue Blind. De ce fait, la commission émet un avis défavorable à la demande d'installation d'un STOP sur la rue Blind contraignant pour le passage des bus du TGD. Par contre, elle demande l'installation d'un rétrécissement de chaussée avec sens prioritaire montant. Projet à présenter au prochain comité.	

N°	LIEUX	DEMANDES	PRESENTATION PROBLEMATIQUE	OBSERVATIONS / AVIS	ÉCHEANCE ST
<b>III - Nouvelles requêtes à examiner ce jour</b>					
5	Rue du Bizard	Demande de Mme GATEAU n°10416	Demande la création de 2 passages piétons en sortie du lotissement de la Sauline	La commission émet un avis favorable pour la mise en place de 2 passages piétons sur la rue du Bizard aux sorties du lotissement. Courrier à faire au requérant.	
6	Rue de la Proie	Demande de Mme MAITRE n° 10203	Vitesse excessive	Comptage à programmer dans la partie entre l'avenue Juin et la rue de Chaux.	A présenter au prochain CCC
7	Rue du 21 Janvier en face du laboratoire médical	Demande de M. MICHAUD du 29/05/2020	Demande la création d'un passage piétons	La commission émet un avis favorable pour la mise en place d'un passage piétons entre le laboratoire et son parking.	
8	Val Fleuri Rue Paul Eluard et rue Picasso	Demande de M. PELLETIER du 22/03/2020	Demande d'aménagement supplémentaire pour réduire la vitesse et protéger le passage piétons	Constat : les véhicules zigzaguent sur la voie opposée pour éviter le coussin berlinois déjà installé. De ce fait, la commission émet un avis favorable à l'installation d'un coussin supplémentaire sur la voie opposée avec des balises centrales. Courrier à faire au requérant.	
<b>IV - Présentation d'aménagements et de travaux :</b>					
9	Avenue Boullouche		Aménagement d'un nouveau parking face de l'hôpital général Louis Pasteur	La commission prend acte de la création à l'automne d'un parking dans l'espace vert face à l'hôpital permettant la création d'une vingtaine de places, avec accès véhicules depuis l'avenue Boullouche.	
10	Avenue Pompidou		Signalisation dangerosité sous le pont Saint Martin	Les bus (6 bus/jour) doivent se déporter au milieu de la chaussée se retrouvant régulièrement face à des véhicules venant de la voie opposée qui forcent le passage. Beaucoup de panneaux signalétiques sont déjà présents de chaque côté du pont. Toutefois, afin d'attirer la vigilance des conducteurs sur ce rétrécissement, la commission valide l'installation de panneaux "voie rétrécie" de part et d'autre du pont.	

N°	LIEUX	DEMANDES	PRESENTATION PROBLEMATIQUE	OBSERVATIONS / AVIS	ÉCHEANCE ST
11	Place du Coulon		Aménagement de la Place	La commission acte la mise en œuvre d'un sens de circulation et demande la mise en place d'un "cédez le passage" en sortie sur la rue Blind.	
12	Rue Louis de la Verne		Aménagement en vue de réduire la vitesse	La commission valide la suppression du STOP de la rue Magnien et l'installation de 2 STOP sur la rue Louis de la Verne au carrefour des rues Magnien/Chateaubriand/Champ Dez.	
13	Rue Jules Machard		Suite donnée à la demande de sécurisation du passage piétons devant la sortie de l'usine Bel	Après analyse de la situation, la commission demande, pour le prochain comité, aux services de police de fournir et présenter les circonstances réelles des accidents sur ce passage piétons. Il est également acté la mise en place d'un panneau "sortie usine" avec chevrons, et la peinture du passage piétons en rétro-réfléchissant. Enfin, il est suggéré que l'entreprise Bel, dans le cadre des mesures de prévention en matière de sécurité de ses employés, incite ses salariés à une plus grande vigilance lors de la traversée de route. A charge pour l'entreprise de les équiper de gilets fluo au besoin.	
<b>V – Questions diverses :</b> <b>La présidente rappelle la mise en place et l'utilité du numéro spécial "Allô Mairie" 03 84 82 91 00, accessible par tous et également par les membres du comité, leur permettant de formuler leurs doléances. Ces dernières pourront parfois être résolues rapidement sans attendre de les exposer en comité de circulation dont les réunions sont moins fréquentes.</b>					
14	Présentation du projet de plateau, validé par M. le Maire, rue Marcel Aymé vers la rue Grilleton, afin de réduire la vitesse dans la rue.				
15	Demande de reprise de peinture sur le passage piétons rue Marcel Aymé au carrefour avec la rue de la Bière et la pastille du rond-point Lombard/parking Rotonde.				
16	M. Recordon de Keolis (ex Carpostal) signale des cyclistes à contresens rue des Messageries et rue du collège de l'Arc, situation dangereuse face aux bus. Un point sur l'ensemble des rues autorisées à contresens par les cyclistes est sollicité auprès de la Police Municipale par la Présidente.				
17	Dans la portion de la rue des Arènes circulée, les automobilistes sont surpris par le contresens des vélos : refaire une communication dans le bulletin municipal reprenant également la définition des zones de rencontre.				
18	M. Mutterer signale le mauvais état du trottoir avenue Eisenhower, côté rue Stephen Pichon.				
19	M. Recordon demande de repasser à la peinture noire l'ancien arrêt de bus de l'hôpital, déplacé par ailleurs.				
20	M. Mittaine de la Police Nationale signale que des voitures venant de la rue du Vieux Château empruntent la voie de droite de la place Pointaire vers la rue des Arènes et de fait remontent en sens interdit vers le carrefour Poupard : la commission demande l'installation d'un panneau soit "sens interdit" ou soit d'une flèche directionnelle "interdit de tourner à gauche".				

Le Maire, Jean-Baptiste GAGNOUX, nous rejoint vers 16 heures afin de saluer les membres de cette instance, réunie pour la première fois pour ce nouveau mandat 2020/2026. Tous sont remerciés par avance pour leur ponctualité et le travail fourni, contribuant ainsi à améliorer la sécurité de nos concitoyens.

**Prochaine réunion : mercredi 07 octobre à 14h30**